



2020

GUIDE DU PARENT – TERRAIN DE JEUX
ÉDITION COVID-19

*Ce guide permet de livrer un aperçu de l'été 2020, de tous les changements apportés et des nouvelles mesures mises en place. Veuillez prendre note que certaines informations peuvent être modifiées d'ici le début du TDJ, tout dépendant des normes imposées par la Santé Publique.

INSCRIPTIONS

Horaire été 2020

Semaine 1 : 29 juin au 3 juillet (fermé le 1^{er} juillet)

Semaine 2 : 6 juillet au 10 juillet

Semaine 3 : 13 juillet au 17 juillet

Semaine 4 : 20 juillet au 24 juillet

Semaine 5 : 27 juillet au 31 juillet

Semaine 6 : 3 août au 7 août

Semaine 7 : 10 août au 14 août

Semaine 8 : 17 août au 21 août

Inscriptions en ligne

Dates des inscriptions

Début : jeudi 21 mai 2020 **dès 18h00 (faites vite, le nombre de place est limité!)**

Fin : mercredi 27 mai 2020 à 12h00

Fonctionnement

L'inscription se fera par *Google Form* (questionnaire en ligne). Le jeudi 21 mai à 18h00, le lien du formulaire sera publié sur le site de la municipalité dans la section Loisirs et activités - Terrain de jeux.

Préparez-vous en ayant en main les informations suivantes :

- Le numéro d'assurance maladie de votre enfant;
- Les semaines auxquelles votre enfant sera présent au TDJ

Confirmation d'inscription

Un courriel d'acceptation ou de refus de l'inscription vous sera envoyé avant le vendredi 5 juin.

Paiement

Aucun paiement ne sera requis au moment de l'inscription.

Ordre de priorité

Les ratios moniteur/enfants imposés par la Santé Publique (voir section suivante) nous imposent de réduire le nombre de jeunes que nous accueillerons cet été. Nous prévoyons **accueillir environ 35% moins de jeunes** par rapport à 2019.

Considérant le nombre de place limité, les inscriptions seront priorisées en respectant l'ordre suivant :

1^{er} arrivé, 1^{er} servi !

1. Les enfants qui résident à Saint-Bernard;
2. Les enfants ayant besoin du service pour l'été au complet;
3. Les enfants âgés entre 5 ans et 10 ans; (maternelle complétée)
4. Les enfants ayant besoin du service à la semaine;
5. Les enfants non-résidents.

Note : Nous avons un nombre limité de places par groupe d'âge. Il se peut donc que si le groupe d'âge de votre enfant est complet, votre inscription sera mise en attente.

Ratios

Les ratios suivants sont ceux proposés par l'Association des Camps du Québec, en collaboration avec la Santé Publique. Ils sont considérablement plus petits que les ratios normaux, ce qui explique le nombre de place limité.

*La maternelle doit être complétée.

Groupe	Âge	Ratio par groupe moniteur/enfant	Ratio au TDJ en 2020
# 1	5 ans*	1/5	À déterminer
# 2	6 ans	1/5	À déterminer
# 3	7 ans	1/7	À déterminer
# 4	8 ans	1/7	À déterminer
# 5	9-10 ans	1/10	À déterminer

INFORMATIONS RELATIVES À LA COVID-19

Directives de la Santé Publique

Voici les 4 directives sur lesquelles nous basons nos décisions :

Distanciation physique

Assurer un espace de 2 mètres entre les participants et organiser l'environnement physique favorisant le maintien de cette distance entre tous les individus.

Activités extérieures

Privilégier les sites extérieurs pour la programmation d'activités et limiter l'utilisation des locaux intérieurs en cas de pluie seulement en respectant le nombre maximum de participants par local pour respecter la distanciation physique.

Limitation des contacts physiques

Réduire au minimum les contacts directs et indirects entre les individus, notamment en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel non désinfecté entre les participants.

Mesures d'hygiène

Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel, de l'ameublement, des installations sanitaires et les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et du personnel.

Changements liés à la COVID-19 – Terrain de Jeux

Formation de sous-groupes

En respectant les ratios ci-haut, nous formerons des sous-groupes auxquels seront affectés un seul moniteur pour tout l'été. Ceci permettra de limiter les contacts entre les enfants et les moniteurs et ainsi de réduire la transmission. Nous demanderons aux moniteurs et aux enfants de respecter la distance de 2 mètres entre chaque sous-groupe mais nous sommes conscients qu'il sera difficile de respecter celle-ci à l'intérieur de son sous-groupe.

Lieu intérieur attiré par groupe

Afin d'éviter la contagion entre les groupes, ceux-ci auront chacun leur endroit attiré parmi les différents sites à la disposition du Terrain de Jeux (Centre Municipal en haut et en bas, école, cabane la détente, salle de l'Hôtel de Ville, etc.) Ces endroits seront utilisés lorsque nécessaire pour la pratique d'activités intérieures comme le bricolage, **en particulier lors de canicule ou de faible pluie**. Chaque groupe utilisera toujours la même toilette au Centre Municipal. Nous déterminerons aussi une porte précise que le groupe utilisera toujours pour entrer dans le Centre Municipal. Aussi, dans la mesure du possible nous ferons de la sensibilisation auprès des moniteurs afin qu'ils optent pour des jeux à l'extérieur, sans matériel partagé ni contact direct.

Enfants à besoins particuliers

Il n'y aura pas de service d'accompagnement pour les enfants à besoins particuliers cet été puisque les ratios peu élevés ne nous le permettent pas.

Gestion du matériel

Chaque groupe aura son propre matériel. Il sera de la responsabilité du moniteur de s'assurer de le nettoyer régulièrement. Au service de garde et pour le matériel commun, nous fonctionnerons avec un système de bacs : bac propre qui contient le matériel désinfecté et bac à désinfecter qui contient le matériel ayant été utilisé une fois.

Embauche de responsables de la désinfection

Nous engagerons des employés supplémentaires qui seront responsables de désinfecter les surfaces, endroits et matériaux du Centre Municipal et ceux des autres sites : poignées de portes, crayons du service de garde, toilettes, tables, etc. Il y aura plus d'une désinfection par jour.

Formations

Les moniteurs et responsables du service de garde recevront des formations en lien avec les nouvelles mesures sanitaires. De plus, ils assisteront aux formations habituelles de façon virtuelle.

Procédure en cas d'éclosion sur le site

En cas d'éclosion de la Covid-19 sur le site, nous serons contactés par la Santé Publique. Celle-ci nous informera de la marche à suivre selon la situation. Advenant une situation préoccupante qui concerne votre enfant, vous serez informés rapidement.

Rassemblements

Les rassemblements du matin et du midi seront annulés. Les moniteurs prendront leur groupe à 9h00 et les laisseront au service de garde à 16h00.

Procédure d'arrivée et de départ (service de garde)

Service de garde du matin et Service de garde du soir

Horaire : 7h00 à 8h45 et 16h00 à 17h30

Lieu : Centre Municipal (555, rue Vaillancourt)

Des changements significatifs seront apportés lorsque vous venez porter et chercher votre enfant au service de garde. Plus de détails à venir.

Sorties et piscines

Puisque les transports en autobus ne sont pas recommandés par la Santé Publique et que plusieurs sites récréotouristiques sont fermés, nous avons pris la décision d'annuler les sorties et les après-midis piscines prévues en 2020. Nous privilégierons plutôt les activités spéciales à l'extérieures.

Chandails de TDJ

Le but du chandail de TDJ qui était distribué à chaque enfant était de pouvoir l'identifier pendant les sorties. Puisque nous n'avons pas de sorties cette année, nous ne ferons de chandails pour les enfants.

Lunchs froids

Cet été, les parents devront envoyer des lunchs froids ou des thermos, nous n'aurons pas accès aux micro-ondes.

Tarifs

Le prix du TDJ augmente cette année pour les raisons suivantes :

- Le salaire minimum augmente à 13,10\$/heure ;
- Pour respecter les ratios, nous devons augmenter le nombre de moniteurs et réduire le nombre d'inscriptions d'enfants ;
- Nous devons faire l'achat de matériel supplémentaire pour chaque groupe ;
- Nous devons faire l'achat de matériel de nettoyage et de désinfection ;
- Nous engagerons des responsables de la désinfection.

Tarif complet – 8 semaines (lundi au vendredi 9h à 16h) :

375\$ (résident) 475\$ (non-résident)

Tarif à la semaine (lundi au vendredi 9h à 16h) :

75\$ (résident) 100\$ (non-résident)

Tarif service de garde – 8 semaines (lundi au vendredi 7h à 8h45 et 16h à 17h30) :

150\$ (résident) 200\$ (non-résident)

Tarif service de garde à la semaine (lundi au vendredi 7h à 8h45 et 16h à 17h30) :

30\$ (résident) 40\$ (non-résident)

***Nous ne ferons aucune inscription à la journée.**

VOTRE RÔLE EN TANT QUE PARENT

Après avoir lu ce guide, il est de votre responsabilité de décider si le service du Terrain de Jeux est essentiel pour votre enfant dans la situation actuelle. Puisque que le nombre de place est limité, nous comptons sur votre jugement par rapport à la nécessité de bénéficier du service du Terrain de Jeux cet été.

De plus, votre rôle en tant que parent est primordial dans la compréhension de votre enfant pour ces nouvelles règles établies. Nous comptons sur votre collaboration pour faire comprendre à votre enfant l'importance de bien respecter les mesures sanitaires mises en place.

Finalement, si vous ou votre enfant présentez des symptômes, il sera de votre responsabilité de le garder à la maison jusqu'à temps que ceux-ci disparaissent et faire un test de dépistage si nécessaire.

CONCLUSION

Pour nous, un été sans Terrain de Jeux n'était tout simplement pas envisageable. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour créer un environnement agréable, amusant et sécuritaire pour vos enfants. N'hésitez pas à nous contacter par courriel si vous avez des questions ou commentaires. Nous y répondrons avec plaisir !

Merci pour votre compréhension de la situation.

Pascal Vachon
Directeur des loisirs
loisirs@saint-bernard.quebec

Étienne Blais
Coordonnateur du TDJ
tdj@saint-bernard.quebec